

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION GREGORY LEMARCHAL
133, rue du clos Martin Ragès
73000 SONNAZ

Aux membres de l'ASSOCIATION GREGORY LEMARCHAL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GREGORY LEMARCHAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des dons et la valorisation des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 4 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

SR AUDIT

Jean-Pierre VUILLERMET

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/09/2020

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2019				31/12/2018	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	62 735	44 691	18 044	0,12	33 359	0,24
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	1 500 000		1 500 000	9,91	1 500 000	10,69
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	33 292	32 043	1 250	0,01	2 587	0,02
. Autres immobilisations corporelles	38 968	29 811	9 157	0,06	11 934	0,09
. Immobilisations corporelles en cours	2 159 032		2 159 032	14,26	939 345	6,70
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	2 696		2 696	0,02	2 696	0,02
TOTAL (I)	3 796 723	106 545	3 690 178	24,37	2 489 920	17,75
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	34 434		34 434	0,23	25 712	0,18
Avances et acomptes versés sur commandes	11 895		11 895	0,08		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	337 904		337 904	2,23		
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	33 768		33 768	0,22	287 198	2,05
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	13,21	2 000 000	14,26
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 015 411		9 015 411	59,54	9 214 262	65,68
Charges constatées d'avance	17 535		17 535	0,12	11 878	0,08
TOTAL (II)	11 450 947		11 450 947	75,63	11 539 050	82,25
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (0 + I + II + III + IV + V)	15 247 670	106 545	15 141 125	100,00	14 028 970	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/09/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	1 000	0,01	1 000	0,01
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	11 451 030	75,63	10 683 011	76,15
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	1 133 491	7,49	768 019	5,47
Situation nette (sous total)	1 000	0,01	1 000	0,01
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	12 585 521	83,12	11 452 030	81,63
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 062 613	7,02	1 209 519	8,62
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 481	0,76	167 121	1,19
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	48 298	0,32	67 365	0,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 329 102	8,78	1 119 052	7,98
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 110	0,01	13 883	0,10
TOTAL (IV)	2 555 604	16,88	2 576 939	18,37
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 141 125	100,00	14 028 970	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSOCIATION GREGORY LEMARCHAL
COMPTE DE RÉSULTAT

le commissaire
aux comptes

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/09/2020

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
---	---	-----------------------------------	---

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	25 800		26 520		-720	-2,70
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	62 190		59 967		2 223	3,71
dont ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de services						
dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	2 392 865		2 092 778		300 087	14,34
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie	414 919		619 950		-205 031	-33,06
Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	1 093		301 605		-300 512	-99,63
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	5 949		47 759		-41 810	-87,53
Total des produits d'exploitation (I)	2 902 815		3 148 578		-245 763	-7,80
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	27 989		30 811		-2 822	-9,15
Variations stocks	-8 723		-5 768		-2 955	-51,22
Autres achats et charges externes	489 062		634 792		-145 730	-22,95
Aides financières	928 219		1 358 966		-430 747	-31,69
Impôts, taxes et versements assimilés	9 894		11 111		-1 217	-10,94
Salaires et traitements	238 443		251 808		-13 365	-5,30
Charges sociales	85 063		104 118		-19 055	-18,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 077		24 367		3 710	15,23
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	42		1 052		-1 010	-96,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 798 067		2 411 256		-613 189	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 104 748		737 322		367 426	49,83
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	47 923		53 955		-6 032	-11,17
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	47 923		53 955		-6 032	-11,17
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	9 138		10 309		-1 171	-11,35
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	9 138		10 309		-1 171	-11,35
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	38 785		43 646		-4 861	-11,13

ASSOCIATION GREGORY LEMARCHAL
COMPTE DE RÉSULTAT

le commissaire
 aux comptes

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 18/09/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 143 533	780 968	362 565	46,43
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 647		1 647	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	1 647		1 647	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	302		302	N/S
Sur opérations en capital	44		44	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	346		346	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 301		1 301	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 344	12 949	-1 605	-12,38
Total des produits (I + III + V)	2 952 385	3 202 533	-250 148	-7,80
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 818 895	2 434 514	-615 619	-25,28
EXCEDENT OU DEFICIT	1 133 491	768 019	365 472	47,59

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	91 800	86 351		
TOTAL	91 800	86 351		

Annexe association

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 15 141 125 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 133 490.51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Projets concrétisés sur cet exercice :

Emplois :

- Sommes engagées en 2019 pour la réhabilitation des hôpitaux pour 214 030.53euros
- Sommes engagées en 2019 pour l'aide individuelle des patients et leur famille :
210.871.45euros
- Sommes engagées en 2019 pour le financement de la recherche : 503 317.50euros

Les charges à payer de 1 307 62.97euros représentent toutes les aides et subventions restant à verser auprès des hôpitaux, des patients et de la recherche.

Concernant l'hôpital La Timone de Marseille et l'hôpital Robert Debré à Paris, les travaux d'aménagement ont été réalisés en 2011 mais aucune demande de participation financière n'a été adressée à l'association au 31/12/2019. Il en est de même pour l'hôpital Cochin à Paris pour des travaux réalisés en 2013 et 2014. Le total des sommes à reverser pour ces hôpitaux s'élève à la somme de 585.882euros.

- Les travaux engagés pour l'ouverture de la maison Grégory Lemarchal à Rueil Malmaison s'élèvent au 31/12/2019 à la somme de

2 159 32euros. Ouverture prévue de la maison début 2021

Ressources :

- Organisation de l'évènement GLISSE EN COEUR en 2019 qui a permis de récolter la somme de 321 846.27euros
- Lancement en 2019 du DEFI AGL : cross organisés par les collèges au profit de l'association. Dons récoltés 111.265euros.
- Participation à l'évènement VENDEE DES COEUR en 2019 : les sommes collectées par l'association Grégory Lemarchal ont été reversées au CRCM dédié.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Evènements postérieurs à la clôture :

Crise sanitaire du Coronavirus-Covid 19 :

Depuis fin décembre 2019 une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée en France. Il est considéré que cette information a été connue postérieurement au 31/12/2019 étant donné que l'organisation mondiale de la santé (OMS) n'a prononcé l'état d'urgence sanitaire qu'au 30/01/2020.

Les états financiers de l'entité ont donc été préparé sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au cours du premier trimestre 2020 :

- au niveau du personnel : aux vues des annonces du gouvernement et de la fermeture obligatoire de tous les commerces, la baisse d'activité générale a conduit l'association à recourir à du chômage partiel

- au niveau des ressources : au regard des mesures sanitaires, les manifestations organisées par l'association ou bien couverte par l'association ont été annulé

L'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	57 335	5 400		62 735
Immobilisations corporelles	2 508 357	1 222 935		3 731 292
Immobilisations financières	2 696			2 696
TOTAL	2 568 388	1 228 335		3 796 723

Les immobilisations corporelles correspondent à des immobilisations en cours en totalité (construction maison Grégory Lemarchal à Rueil Malmaison)

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	23 976	20 715	44 691
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	30 706	1 337		32 042
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	309	123		432
Matériel de transport	12 719	4 407		17 126
Matériel de bureau et informatique	10 758	1 494		12 253
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	54 492	7 361		61 853
TOTAL GENERAL (I+II+III)	78 468	28 076		106 544

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	25 712	8 723		34 434
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	25 712	8 723		34 434

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	337 904	337 904	
Autres créances	33 768	33 768	
Charges constatées d'avance	17 535	17 535	
TOTAL	389 207	389 207	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	32 496
TOTAL	32 496

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	1 000			1 000
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	10 683 011	768 019		11 451 030
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	10 684 011	768 019		11 452 030
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	10 684 011	768 019		11 452 030

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au-2ans
TOTAL					

Indiquer :

Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en fonds dédiés ;

Les fonds dédiés inscrits au bilan à la clôture de l'exercice précédent provenant de subventions, et utilisés au cours de l'exercice ;

Les dépenses restant à engager financées par les subventions et inscrites au cours de l'exercice en engagements à réaliser sur subventions attribuées ;

Les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices.

Les fonds associatifs sont composés :

- des fonds associatifs sans droit de reprise pour 1000euros
- des réserves pour projets associatifs pour 4 970 000euros
- des autres réserves pour 6 481 030euros

Les collectes de l'exercice ont servi à financer les actions sociales de l'association.

Nous rappelons que les réserves pour projets associatifs sont en corrélation avec les missions sociales de l'Association :

- projets, notamment dans les hôpitaux, pour améliorer la prise en charge des patients et rendre les séjours hospitaliers plus apaisant et sécurisant
- projets d'aides individuelles aux patients et à leur famille, pour améliorer la qualité de vie des patients
- projets de financement pour la recherche scientifique
- projets d'information sur la mucoviscidose et sur la sensibilisation aux dons d'organes.

Ce poste sera ainsi mouvementé sur décision de l'Assemblée Générale.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	1 062 613	148 258	604 682	309 673
Dettes financières diverses	1 421	1 421		
Fournisseurs	114 481	114 481		
Dettes fiscales et sociales	48 298	48 298		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 327 681	1 327 681		
Produits constatés d'avance	1 110	1 110		
TOTAL	2 555 604	1 641 249	604 682	309 673

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	86
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	29 095
Dettes fiscales et sociales	20 089
Autres dettes	1 170 077
TOTAL	1 219 347

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des cadres dirigeants

Une rémunération a été attribuée à un dirigeant lors de cet exercice ; elle s'est élevée à 48 323 euros brut.

Le Président exerce ses fonctions bénévolement.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres et non cadres	5	
TOTAL	5	0

Nature et évaluation des contributions volontaires

Le bénévolat a été valorisé uniquement pour les bénévoles dont le travail accompli a pu être évalué précisément, s'agissant d'aides administratives, de tâches courantes de l'Association aussi bien pour son fonctionnement que pour ses missions sociales. Nous remercions vivement tous les bénévoles pour leur implication.

Le bénévolat issu de la tenue des stands lors des manifestations de bienfaisance organisés pour l'Association ainsi que des bénévoles référents des régions n'a pas pu être valorisé malgré l'importance et la diversité des travaux réalisés par l'ensemble des bénévoles. L'aléa du chiffrage de cette activité ne nous permet pas de la faire figurer dans les contributions volontaires en nature dudit exercice. Mais cette non-valorisation est sans incidence sur le résultat net de l'exercice.

Les contributions en nature pour le bénévolat figurent ainsi pour un montant de 91.800 euros

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 716 Euros.